

## Réaliser un audit financier des comptes sans mise en œuvre des vérifications spécifiques

### Catégorie de l'offre

Données financières (offre.php?offre=evaluation-des-risques-et-zones-de-vulner;

Respect des textes légaux et réglementaires (offre.php?offre=attestation-du-resp

Conformité et efficacité d'un processus (offre.php?offre=cartographie-des-risque;

Numérique (offre.php?offre=appreciation-de-lefficacite-des-dispositifs-cybersec

### Nature de la mission

- Opinion
- Attestation
- Diagnostic

### La mission en quelques mots

Dans les entités dont les comptes ne sont **pas soumis** chaque année **au contrôle d'un commissaire aux comptes**, un **audit contractuel** des comptes peut être effectué.

Cet audit peut **porter sur l'ensemble des comptes annuels** ou sur **des éléments de comptes**.

Cette mission peut être réalisée soit à la demande de l'entité elle-même, soit à la demande de financeurs ou d'actionnaires minoritaires ou par une entité qui a consenti à un engagement de soutien financier.

Cet audit contractuel peut également être effectué :

- Dans des filiales non auditées d'un groupe à la demande de l'entité actionnaire,
- Dans des entités satellites du secteur public dont les collectivités sont donneurs d'ordre : associations, régies.....

Un audit contractuel peut s'avérer également nécessaire à l'occasion de certaines opérations sur le capital et par exemple lorsque les textes

prévoient l'intervention d'un commissaire aux comptes lors de la suppression du droit préférentiel de souscription.

Le commissaire aux comptes réalise cet audit dans le respect des normes d'exercice professionnel sans mettre en œuvre les vérifications spécifiques.



### ***En pratique :***

- **Dans le cadre d'une fusion**, un commissaire aux comptes est sollicité pour auditer les comptes de l'entité cible destinée à être absorbée.
- **L'actionnaire minoritaire d'une entité ayant des doutes sur la fiabilité des comptes**, demande un audit des comptes.
- **Dans le cadre d'un appel d'offres**, l'entité peut vouloir adopter une démarche vertueuse de fiabilité de ses comptes et demander un audit des comptes.

### **Bénéfices clients**

- Faciliter les interactions de l'entité avec les tiers (investisseurs, fournisseurs, clients, banques, administrations, salariés, donateurs...) en leur permettant de se faire une opinion sur la situation financière de l'entreprise
- Placer l'entité dans une démarche vertueuse de sincérité et de transparence de ses données financières

## Contenu de la mission du CAC

- Mise en œuvre d'un audit des comptes en application de **l'ensemble des normes d'exercice professionnel**
- **Possibilité d'utiliser le référentiel d'audit de la mission ALPE** lorsqu'il s'agit d'une petite entité

## Livable(s)

**Rapport d'opinion** sur les comptes

## Compétences spécifiques requises

Cette mission mobilise les compétences classiques de la profession



## La CNCC

[Notre organisation \(/organisation.html\)](/organisation.html)

[La co-régulation \(/co-regulation.html\)](/co-regulation.html)

[Les présidents \(/les-presidents.html\)](/les-presidents.html)

[Notre histoire \(/histoire.html\)](/histoire.html)

[L'index égalité professionnelle \(/index-egalite-professionnelle.html\)](/index-egalite-professionnelle.html)

## Notre profession

[La mission légale \(/mission-legale.html\)](/mission-legale.html)

[Nos responsabilités \(/responsabilites.html\)](/responsabilites.html)

[Nos obligations \(/obligations.html\)](/obligations.html)

[Les secteurs d'interventions \(/secteurs-interventions.html\)](/secteurs-interventions.html)

[Les chiffres clés \(/chiffres-cles.html\)](/chiffres-cles.html)

[L'apport économique \(/apport-economique.html\)](/apport-economique.html)

[Points et mots clés de la profession \(/les-mots-cles.html\)](/les-mots-cles.html)